

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CDC DU PAYS GRENADOIS : CDC DU PAYS GRENADOIS (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 24400082400064

POSTE COMPTABLE : SGC DE SAINT SEVER

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	38
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	40
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	43
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	47

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	49
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	50
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	54
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	55
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	56
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	58
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	59

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	60
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	61
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	62
B3.1 - Etat des provisions constituées	63
B3.2 - Etalement des provisions	65
B4 - Etat des charges transférées	66
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	67
B6 - Prêts	68
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	69
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	70
B7.3 - Etat des emprunts garantis	71
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	72
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	73
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	74
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	75
B7.8 - Autres engagements donnés	76
B7.9 - Autres engagements reçus	77
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	78
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	79
B9 - Etat du personnel	80
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	83
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	84
B11.2 - Liste des établissements publics créés	85
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	86
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	87
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	92
B13 - Opérations liées aux cessions	93
B14 - Etat des travaux en régie	94
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	96
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	97
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	98
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	99
C2.1 - Situation des AP	101
C2.2 - Situation des AE	102
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	103
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	104
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	105
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	106
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	107
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	109
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	110
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	111
D4 - Gestion des fonds européens	112
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	113
D6 - Actions de formation des élus	114
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	115
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	116
D9 - Identification des flux croisés	117
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	118
D11 - Décisions en matière de taux	120
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	121
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	122
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	124
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	125
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	126
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	127

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	7884

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	3575820,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50%
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	7 171 452,02	6 641 368,34	6 294 087,02	A1	5 764 003,34
Investissement	2 235 599,10	989 836,33	1 397 072,30	A2	151 309,53
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	4 935 852,92	5 651 532,01	4 897 014,72	A3	5 612 693,81

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 571 500,00	III + IV	326 326,00	B1	-245 174,00
Investissement	I 571 500,00	III	326 326,00	B2	-245 174,00
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	5 518 829,34
Investissement	A2 + B2	-93 864,47
Fonctionnement	A3 + B3	5 612 693,81

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 571 500,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20083	Opération d'équipement n° 20083	100,00
20086	Opération d'équipement n° 20086	22 000,00
20087	Opération d'équipement n° 20087	171 900,00
20133	Opération d'équipement n° 20133	13 800,00
20173	Opération d'équipement n° 20173	328 000,00
20194	Opération d'équipement n° 20194	6 000,00
20212	Opération d'équipement n° 20212	29 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 326 326,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	326 326,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 4 935 852,92	G 5 651 532,01	
	Section d'investissement	B 2 235 599,10	H 989 836,33	
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 4 897 014,72 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 397 072,30 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 7 171 452,02	= G + H + I + J 12 935 455,36	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 571 500,00	L 326 326,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 571 500,00	= K + L 326 326,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 4 935 852,92	= G + I + K 10 548 546,73	
	Section d'investissement	= B + D + F 2 807 099,10	= H + J + L 2 713 234,63	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 7 742 952,02	= G + H + I + J + K + L 13 261 781,36	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	81 793,59	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	83 038,48	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	14 063,14	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	1 680 881,31	0,00
Total des réalisations d'équipement		1 859 776,52	400 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	213 286,28
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	91 095,77	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		91 095,77	213 286,28
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 950 872,29	II 613 286,28
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	231 014,12	322 837,36
041	Opérations patrimoniales (8)	53 712,69	53 712,69
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 284 726,81	IV 376 550,05

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	2 235 599,10	II + IV	989 836,33
--------------	---------	---------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	1 397 072,30
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	2 235 599,10	II + IV + VI + VII	2 386 908,63
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		151 309,53		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	369 442,18	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	285 502,35
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 549 404,68	73 Impôts et taxes (sauf 731)	1 681 354,00
		731 Fiscalité locale	2 169 925,00
		74 Dotations et participations (1)	1 094 025,25
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	498 078,95	75 Autres produits de gestion courante (1)	122 891,95
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	2 180 898,68	013 Atténuations de charges (1)	61 404,34
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	4 597 824,49	Total recettes de gestion des services	5 415 102,89
66 Charges financières	15 075,03	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	116,04	77 Produits spécifiques (1)	415,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	5 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 4 613 015,56	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 5 420 517,89

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	322 837,36	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	231 014,12
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 322 837,36	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 231 014,12

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 4 935 852,92	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 5 651 532,01
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 4 897 014,72

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 4 935 852,92	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 10 548 546,73
---	---------------------------------	---	-----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	5 612 693,81
--	---------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	91 095,77	0,00	91 095,77
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 859 776,52		1 859 776,52
19	Neutral. et régul. d'opérations		231 014,12	231 014,12
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	53 712,69	53 712,69
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		231 014,12	231 014,12
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 950 872,29	284 726,81	2 235 599,10

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	369 442,18		369 442,18
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 549 404,68		1 549 404,68
014	Atténuations de produits	2 180 898,68		2 180 898,68
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	498 078,95	0,00	498 078,95
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	15 075,03	0,00	15 075,03
67	Charges spécifiques (9)	116,04	0,00	116,04
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	322 837,36	322 837,36
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 613 015,56	322 837,36	4 935 852,92

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
 (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Hors chapitres opérations.
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
 (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
 (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	213 286,28	0,00	213 286,28
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	400 000,00	0,00	400 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	53 712,69	53 712,69
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		322 837,36	322 837,36
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		613 286,28	376 550,05	989 836,33

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
---	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	1 397 072,30
--	---------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	61 404,34		61 404,34
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	285 502,35		285 502,35
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 681 354,00		1 681 354,00
731	Fiscalité locale	2 169 925,00		2 169 925,00
74	Dotations et participations (8)	1 094 025,25		1 094 025,25
75	Autres produits de gestion courante (8)	122 891,95	0,00	122 891,95
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	415,00	231 014,12	231 429,12
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	5 000,00	0,00	5 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 420 517,89	231 014,12	5 651 532,01

Pour information R002 Résultat positif reporté	4 897 014,72
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		4 118 683,00	2 235 599,10	571 500,00	1 311 583,90	0,00	2 235 599,10
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	3 279 868,01	1 859 776,52	571 500,00	848 591,49	0,00	1 859 776,52
Total des dépenses d'équipement		3 279 868,01	1 859 776,52	571 500,00	848 591,49	0,00	1 859 776,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	100 656,53	91 095,77	0,00	9 560,76		91 095,77
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		100 656,53	91 095,77	0,00	9 560,76	0,00	91 095,77
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 380 524,54	1 950 872,29	571 500,00	858 152,25	0,00	1 950 872,29
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	262 576,36	231 014,12		31 562,24		231 014,12
041	Opérations patrimoniales (6)	475 582,10	53 712,69		421 869,41		53 712,69
Total des dépenses d'ordre		738 158,46	284 726,81		453 431,65		284 726,81
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		4 118 683,00	2 235 599,10	571 500,00	1 311 583,90	0,00	2 235 599,10

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 721 610,70	989 836,33	326 326,00	1 405 448,37
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	240 754,48	0,00	326 326,00	-85 571,52
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		640 754,48	400 000,00	326 326,00	-85 571,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	419 172,82	213 286,28	0,00	205 886,54
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	13 761,71	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		432 934,53	213 286,28	0,00	219 648,25
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 073 689,01	613 286,28	326 326,00	134 076,73
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	800 000,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	372 339,59	322 837,36	0,00	49 502,23
041	Opérations patrimoniales (8)	475 582,10	53 712,69	0,00	421 869,41
Total des recettes d'ordre		1 647 921,69	376 550,05	0,00	1 271 371,64
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		1 397 072,30	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		4 118 683,00	2 386 908,63	326 326,00	1 405 448,37

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	4 118 683,00	2 235 599,10	571 500,00	1 311 583,90	0,00	2 235 599,10
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	3 279 868,01	1 859 776,52	571 500,00	848 591,49	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 279 868,01	1 859 776,52	571 500,00	848 591,49	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	100 656,53	91 095,77	0,00		91 095,77
1641	Emprunts en euros	100 656,53	91 095,77	0,00		91 095,77
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	100 656,53	91 095,77	0,00	9 560,76	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	3 380 524,54	1 950 872,29	571 500,00	858 152,25	1 950 872,29
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	262 576,36	231 014,12		31 562,24	231 014,12
	Reprise sur autofinancement antérieur	262 576,36	231 014,12		31 562,24	231 014,12
198	Neutralisation des amortissements	262 576,36	231 014,12		31 562,24	231 014,12
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	475 582,10	53 712,69		421 869,41	53 712,69
2313	Constructions	74 222,10	53 712,69		20 509,41	53 712,69
2315	Install., matériel et outill. technique	401 360,00	0,00		401 360,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	738 158,46	284 726,81		453 431,65	284 726,81

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			3 279 868,01	1 859 776,52	571 500,00	848 591,49	3 788 658,39	0,00	1 859 776,52
20083	FONCIER		218 868,01	0,00	100,00	218 768,01	10 854,00	0,00	0,00
20086	MATERIEL DIVERS		65 000,00	18 259,06	22 000,00	24 740,94	234 389,02	0,00	18 259,06
20087	FONDS DE CONCOURS		255 000,00	83 038,48	171 900,00	61,52	1 707 783,87	0,00	83 038,48
20133	PLUI		48 000,00	34 126,19	13 800,00	73,81	354 590,88	0,00	34 126,19
20173	ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE		1 406 000,00	1 077 341,75	328 000,00	658,25	1 127 221,00	0,00	1 077 341,75
20183	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE		80 000,00	5 623,80	0,00	74 376,20	36 115,30	0,00	5 623,80
20192	ETUDE PRISE DE COMPETENCE		100 000,00	700,00	0,00	99 300,00	700,00	0,00	700,00
20194	BATIMENTS COMMUNAUTAIRES		50 000,00	3 304,08	6 000,00	40 695,92	51 079,64	0,00	3 304,08
20212	GEMAPI		617 000,00	260 731,55	29 700,00	326 568,45	262 286,05	0,00	260 731,55
20231	VOIRIE 2023		440 000,00	376 651,61	0,00	63 348,39	376 651,61	0,00	376 651,61

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20083
LIBELLE : FONCIER
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		218 868,01	A1	100,00	218 768,01	A2 10 854,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	10 854,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	10 854,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	218 868,01	0,00	100,00	218 768,01	0,00
2111	Terrains nus	218 868,01	0,00	100,00	218 768,01	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 -10 854,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20086
LIBELLE : MATERIEL DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		65 000,00	18 259,06	22 000,00	24 740,94	95 530,07
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	7 500,00	0,00	-7 500,00	10 750,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	7 500,00	0,00	-7 500,00	10 750,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	65 000,00	10 759,06	22 000,00	32 240,94	84 780,07
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	801,32
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	819,00	0,00	-819,00	21 535,96
21838	Autre matériel informatique	5 000,00	3 513,15	0,00	1 486,85	3 513,15
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	50 000,00	2 916,56	21 000,00	26 083,44	2 916,56
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	3 510,35	1 000,00	5 489,65	56 013,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	3 886,57
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 886,57
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	3 886,57
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-18 259,06	B2 - A2	-91 643,50

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20087
LIBELLE : FONDS DE CONCOURS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		255 000,00	A1 83 038,48	171 900,00	61,52	A2 1 473 629,84
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	255 000,00	83 038,48	171 900,00	61,52	1 473 629,84
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	25 297,99
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	255 000,00	83 038,48	171 900,00	61,52	1 438 331,85
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-83 038,48	B2 - A2	-1 473 629,84

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20133
LIBELLE : PLUI
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		48 000,00	A1 34 126,19	13 800,00	73,81	A2 354 590,88
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	48 000,00	34 126,19	13 800,00	73,81	348 845,28
2031	Frais d'études	48 000,00	34 126,19	13 800,00	73,81	345 223,92
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	3 621,36
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 745,60
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	5 745,60
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 113 138,98
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	113 138,98
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	113 138,98
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -34 126,19	B2 - A2 -241 451,90

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20173
LIBELLE : ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		1 406 000,00	A1 1 077 341,75	328 000,00	658,25	A2 1 127 221,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	48 064,61
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	48 064,61
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 406 000,00	1 077 341,75	328 000,00	658,25	1 079 156,39
2313	Constructions	1 406 000,00	1 003 119,65	328 000,00	74 880,35	1 004 934,29
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	74 222,10	0,00	-74 222,10	74 222,10

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	326 326,00	-326 326,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	326 326,00	-326 326,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	326 326,00	-326 326,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-1 077 341,75	B2 - A2	-1 127 221,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20183
LIBELLE : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		80 000,00	A1 5 623,80	0,00	74 376,20	A2 36 115,30
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 000,00	5 623,80	0,00	34 376,20	5 623,80
2031	Frais d'études	40 000,00	5 623,80	0,00	34 376,20	5 623,80
204	Subventions d'équipement versées (9)	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	30 491,50
204113	Subv. Etat : Projet infrastructure	0,00	0,00	0,00	0,00	15 828,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	14 663,50
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 15 828,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	15 828,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	15 828,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -5 623,80	B2 - A2 -20 287,30

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20192
LIBELLE : ETUDE PRISE DE COMPETENCE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		100 000,00	A1 700,00	0,00	99 300,00	A2 700,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	100 000,00	700,00	0,00	99 300,00	700,00
2031	Frais d'études	100 000,00	700,00	0,00	99 300,00	700,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-700,00	B2 - A2	-700,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20194
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUTAIRES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		50 000,00	A1 3 304,08	6 000,00	40 695,92	A2 51 079,64
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	3 304,08	6 000,00	40 695,92	51 079,64
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	50 000,00	3 304,08	6 000,00	40 695,92	51 079,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-3 304,08	B2 - A2	-51 079,64

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20212
LIBELLE : GEMAPI
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		617 000,00	A1 260 731,55	29 700,00	326 568,45	A2 262 286,05
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	27 000,00	33 843,60	4 000,00	-10 843,60	33 843,60
2031	Frais d'études	27 000,00	33 843,60	4 000,00	-10 843,60	33 843,60
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	95 000,00	0,00	8 000,00	87 000,00	1 554,50
2111	Terrains nus	25 000,00	0,00	8 000,00	17 000,00	1 554,50
2128	Autres agencements et aménagements	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	495 000,00	226 887,95	17 700,00	250 412,05	226 887,95
2315	Install., matériel et outill. technique	495 000,00	226 887,95	17 700,00	250 412,05	226 887,95

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-260 731,55	B2 - A2	-262 286,05

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20231
LIBELLE : VOIRIE 2023
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		440 000,00	A1 376 651,61	0,00	63 348,39	A2 376 651,61
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	440 000,00	376 651,61	0,00	63 348,39	376 651,61
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	440 000,00	376 651,61	0,00	63 348,39	376 651,61

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-376 651,61	B2 - A2	-376 651,61

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	2 721 610,70	989 836,33	326 326,00	1 405 448,37
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	240 754,48	0,00	326 326,00	-85 571,52
1313 Subv. transf. Départements	12 500,00	0,00	0,00	12 500,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	228 254,48	0,00	326 326,00	-98 071,52
1322 Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323 Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	640 754,48	400 000,00	326 326,00	-85 571,52
10 Dotations, fonds divers et réserves	419 172,82	213 286,28	0,00	205 886,54
10222 FCTVA	419 172,82	213 286,28	0,00	205 886,54
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	13 761,71		0,00	
Total des recettes financières	432 934,53	213 286,28	0,00	219 648,25
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 073 689,01	613 286,28	326 326,00	134 076,73
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	800 000,00	0,00		
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	372 339,59	322 837,36		49 502,23
28031 <i>Frais d'études</i>	37 553,07	41 678,07		-4 125,00
2804113 <i>Subv. Etat : Projet infrastructure</i>	1 582,80	1 582,80		0,00
28041411 <i>Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	877,50		-877,50
28041412 <i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	132 560,86	101 472,94		31 087,92
280415342 <i>IC : Bâtiments, installations</i>	125 000,00	125 000,00		0,00
280422 <i>Privé - Bâtiments et installations</i>	3 432,70	3 432,70		0,00
28158 <i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	23 929,38	15 962,57		7 966,81
281828 <i>Autres matériels de transport</i>	11 073,60	11 073,60		0,00
281838 <i>Autre matériel informatique</i>	11 556,50	10 306,50		1 250,00
281848 <i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	20 371,94	7 871,94		12 500,00

CDC DU PAYS GRENADOIS - Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
28188	Autres immo. corporelles	5 278,74	3 578,74		1 700,00
041	Opérations patrimoniales (10)	475 582,10	53 712,69		421 869,41
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	102 160,00	0,00		102 160,00
1322	Subv. non transf. Régions	58 000,00	0,00		58 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	241 200,00	0,00		241 200,00
238	Avances commandes immo corporelles	74 222,10	53 712,69		20 509,41
Total des recettes d'ordre		1 647 921,69	376 550,05		1 271 371,64

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		9 617 000,00	4 871 774,08	64 078,84	0,00	4 681 147,08	0,00	4 935 852,92
011	Charges à caractère général (3)	452 106,00	312 768,56	56 673,62	0,00	82 663,82	0,00	369 442,18
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 615 996,00	1 549 404,68	0,00	0,00	66 591,32		1 549 404,68
014	Atténuations de produits	2 211 000,00	2 180 898,68	0,00	0,00	30 101,32		2 180 898,68
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 123 558,41	498 078,95	0,00	0,00	3 625 479,46	0,00	498 078,95
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 402 660,41	4 541 150,87	56 673,62	0,00	3 804 835,92	0,00	4 597 824,49
66	Charges financières	17 000,00	7 669,81	7 405,22	0,00	1 924,97		15 075,03
67	Charges spécifiques (3)	20 000,00	116,04	0,00	0,00	19 883,96		116,04
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 000,00	0,00			5 000,00		0,00
Total des dépenses financières		42 000,00	7 785,85	7 405,22	0,00	26 808,93		15 191,07
Total des dépenses réelles		8 444 660,41	4 548 936,72	64 078,84	0,00	3 831 644,85	0,00	4 613 015,56
023	Virement à la section d'investissement	800 000,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	372 339,59	322 837,36			49 502,23		322 837,36
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		1 172 339,59	322 837,36			849 502,23		322 837,36

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	9 617 000,00	4 871 774,08	64 078,84	0,00	4 681 147,08	0,00	4 935 852,92
--	---------------------	---------------------	------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		4 719 985,28	5 645 462,01	6 070,00	0,00	-931 546,73
013	Atténuations de charges (3)	30 000,00	61 404,34	0,00	0,00	-31 404,34
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	204 500,00	279 432,35	6 070,00	0,00	-81 002,35
73	Impôts et taxes (sauf 731)	946 509,00	1 681 354,00	0,00	0,00	-734 845,00
731	Fiscalité locale	2 152 407,00	2 169 925,00	0,00	0,00	-17 518,00
74	Dotations et participations (3)	975 248,00	1 094 025,25	0,00	0,00	-118 777,25
75	Autres produits de gestion courante (3)	148 744,92	122 891,95	0,00	0,00	25 852,97
Total des recettes de gestion des services		4 457 408,92	5 409 032,89	6 070,00	0,00	-957 693,97
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	415,00	0,00	0,00	-415,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	5 000,00			-5 000,00
Total des recettes financières		0,00	5 415,00	0,00	0,00	-5 415,00
Total des recettes réelles		4 457 408,92	5 414 447,89	6 070,00	0,00	-963 108,97
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	262 576,36	231 014,12			31 562,24
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		262 576,36	231 014,12			31 562,24

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	4 897 014,72					
---	---------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	9 617 000,00	10 542 476,73	6 070,00	0,00	-931 546,73
--	---------------------	----------------------	-----------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		9 617 000,00	4 871 774,08	64 078,84	0,00	4 681 147,08	0,00	4 935 852,92
011	Charges à caractère général (4)	452 106,00	312 768,56	56 673,62	0,00	82 663,82	0,00	369 442,18
60611	Eau et assainissement	1 800,00	2 112,16	0,00	0,00	-312,16	0,00	2 112,16
60612	Energie - Electricité	25 000,00	18 198,74	0,00	0,00	6 801,26	0,00	18 198,74
60613	Chauffage urbain	20 000,00	12 554,74	0,00	0,00	7 445,26	0,00	12 554,74
60622	Carburants	4 500,00	2 661,12	300,00	0,00	1 538,88	0,00	2 961,12
60623	Alimentation	41 300,00	45 413,87	630,00	0,00	-4 743,87	0,00	46 043,87
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	177,07	0,00	0,00	322,93	0,00	177,07
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	3 157,34	0,00	0,00	-157,34	0,00	3 157,34
60632	Fournitures de petit équipement	16 100,00	11 451,87	1 336,00	0,00	3 312,13	0,00	12 787,87
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	464,28	300,00	0,00	235,72	0,00	764,28
60636	Habillement et vêtements de travail	500,00	308,32	0,00	0,00	191,68	0,00	308,32
6064	Fournitures administratives	4 300,00	4 055,39	95,15	0,00	149,46	0,00	4 150,54
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	600,00	83,72	450,00	0,00	66,28	0,00	533,72
6068	Autres matières et fournitures	400,00	727,21	130,80	0,00	-458,01	0,00	858,01
6132	Locations immobilières	2 100,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00	0,00	0,00
61358	Autres	2 450,00	1 688,97	240,00	0,00	521,03	0,00	1 928,97
61521	Entretien terrains	8 000,00	6 985,29	1 182,27	0,00	-167,56	0,00	8 167,56
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	7 900,00	3 889,10	0,00	0,00	4 010,90	0,00	3 889,10
615231	Entretien, réparations voiries	10 000,00	983,99	0,00	0,00	9 016,01	0,00	983,99
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	3 057,45	0,00	0,00	-1 557,45	0,00	3 057,45
61558	Entretien autres biens mobiliers	850,00	1 690,50	0,00	0,00	-840,50	0,00	1 690,50
6156	Maintenance	36 710,00	32 146,27	744,00	0,00	3 819,73	0,00	32 890,27
6161	Multirisques	15 500,00	13 045,87	0,00	0,00	2 454,13	0,00	13 045,87
617	Etudes et recherches	2 000,00	0,00	600,00	0,00	1 400,00	0,00	600,00
6182	Documentation générale et technique	3 100,00	3 130,80	0,00	0,00	-30,80	0,00	3 130,80
6184	Versements à des organismes de formation	8 420,00	1 020,00	1 620,00	0,00	5 780,00	0,00	2 640,00
62268	Autres honoraires, conseils	8 000,00	360,00	0,00	0,00	7 640,00	0,00	360,00
6231	Annonces et insertions	8 400,00	11 167,96	179,06	0,00	-2 947,02	0,00	11 347,02
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	5 220,38	0,00	0,00	-220,38	0,00	5 220,38
6236	Catalogues et imprimés	10 800,00	17 003,90	589,45	0,00	-6 793,35	0,00	17 593,35
6251	Voyages, déplacements et missions	10 380,00	7 223,56	1 470,00	0,00	1 686,44	0,00	8 693,56
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	6 106,17	0,00	0,00	-106,17	0,00	6 106,17
6262	Frais de télécommunications	15 550,00	12 069,47	0,00	0,00	3 480,53	0,00	12 069,47
627	Services bancaires et assimilés	190,00	518,25	0,00	0,00	-328,25	0,00	518,25
6281	Concours divers (cotisations)	50 000,00	21 633,92	0,00	0,00	28 366,08	0,00	21 633,92

CDC DU PAYS GRENADOIS - Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6284	Redevances pour services rendus	668,00	1 336,00	0,00	0,00	-668,00	0,00	1 336,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	4 000,00	2 022,43	0,00	0,00	1 977,57	0,00	2 022,43
6288	Autres services extérieurs	112 600,00	57 128,03	46 806,89	0,00	8 665,08	0,00	103 934,92
63512	Taxes foncières	950,00	974,00	0,00	0,00	-24,00	0,00	974,00
6358	Autres droits	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 038,00	1 000,42	0,00	0,00	37,58	0,00	1 000,42
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 615 996,00	1 549 404,68	0,00	0,00	66 591,32		1 549 404,68
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	11 696,00	11 576,00	0,00	0,00	120,00		11 576,00
6218	Autre personnel extérieur	38 000,00	50 462,95	0,00	0,00	-12 462,95		50 462,95
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 000,00	4 321,58	0,00	0,00	678,42		4 321,58
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 000,00	18 098,92	0,00	0,00	1 901,08		18 098,92
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	649,63	0,00	0,00	350,37		649,63
64111	Rémunération principale titulaires	600 000,00	588 865,41	0,00	0,00	11 134,59		588 865,41
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	5 154,90	0,00	0,00	-5 154,90		5 154,90
64113	NBI	0,00	9 701,75	0,00	0,00	-9 701,75		9 701,75
64118	Autres indemnités	150 000,00	146 632,94	0,00	0,00	3 367,06		146 632,94
64131	Rémunérations	275 000,00	232 783,39	0,00	0,00	42 216,61		232 783,39
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	2 891,66	0,00	0,00	-2 891,66		2 891,66
64138	Primes et autres indemnités	20 000,00	19 174,74	0,00	0,00	825,26		19 174,74
6415	Congés payés	0,00	12 336,59	0,00	0,00	-12 336,59		12 336,59
6417	Rémunérations des apprentis	15 000,00	9 395,32	0,00	0,00	5 604,68		9 395,32
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	190 000,00	172 328,46	0,00	0,00	17 671,54		172 328,46
6453	Cotisations aux caisses de retraites	190 000,00	184 557,60	0,00	0,00	5 442,40		184 557,60
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	15 000,00	11 629,66	0,00	0,00	3 370,34		11 629,66
6455	Cotisations pour assurance du personnel	65 000,00	52 517,84	0,00	0,00	12 482,16		52 517,84
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 000,00	2 211,00	0,00	0,00	789,00		2 211,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	12 300,00	10 522,28	0,00	0,00	1 777,72		10 522,28
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	3 592,06	0,00	0,00	1 407,94		3 592,06
014	Atténuations de produits	2 211 000,00	2 180 898,68	0,00	0,00	30 101,32		2 180 898,68
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	1 000,00	525,00	0,00	0,00	475,00		525,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	811 000,00	810 168,54	0,00	0,00	831,46		810 168,54
739211	Attribution de compensation	426 000,00	425 901,14	0,00	0,00	98,86		425 901,14
739212	Dotation de solidarité communautaire	550 000,00	550 000,00	0,00	0,00	0,00		550 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	423 000,00	387 206,00	0,00	0,00	35 794,00		387 206,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	0,00	7 098,00	0,00	0,00	-7 098,00		7 098,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CDC DU PAYS GRENADOIS - Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	4 123 558,41	498 078,95	0,00	0,00	3 625 479,46	0,00	498 078,95
65311	Indemnités de fonction	70 000,00	60 227,52	0,00	0,00	9 772,48	0,00	60 227,52
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	330,00	0,00	0,00	670,00	0,00	330,00
65313	Cotisations de retraite	5 000,00	2 529,78	0,00	0,00	2 470,22	0,00	2 529,78
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	20 000,00	11 072,16	0,00	0,00	8 927,84	0,00	11 072,16
65315	Formation	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	238,89	0,00	0,00	-238,89	0,00	238,89
65322	Frais de mission et de déplacement	0,00	169,69	0,00	0,00	-169,69	0,00	169,69
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	0,00	3 895,00	0,00	0,00	-3 895,00	0,00	3 895,00
6561	Organismes de regroupement	80 000,00	76 857,60	0,00	0,00	3 142,40	0,00	76 857,60
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	10 000,00	3 246,23	0,00	0,00	6 753,77	0,00	3 246,23
657362	Subv. fonct. CCAS	270 000,00	210 000,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	210 000,00
657363	Subv. fonct. étab. à caract. adm.	86 000,00	86 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 000,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	50 000,00	750,00	0,00	0,00	49 250,00	0,00	750,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	50 000,00	42 760,00	0,00	0,00	7 240,00	0,00	42 760,00
65888	Autres	3 263 558,41	2,08	0,00	0,00	3 263 556,33	0,00	2,08
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 402 660,41	4 541 150,87	56 673,62	0,00	3 804 835,92	0,00	4 597 824,49
66	Charges financières	17 000,00	7 669,81	7 405,22	0,00	1 924,97		15 075,03
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 000,00	14 862,31	0,00	0,00	3 137,69		14 862,31
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 000,00	-7 192,50	7 405,22	0,00	-1 212,72		212,72
67	Charges spécifiques (4)	20 000,00	116,04	0,00	0,00	19 883,96		116,04
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	20 000,00	116,04	0,00	0,00	19 883,96		116,04
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 000,00	0,00			5 000,00		0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00	0,00			5 000,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		42 000,00	7 785,85	7 405,22	0,00	26 808,93		15 191,07
Total des dépenses réelles		8 444 660,41	4 548 936,72	64 078,84	0,00	3 831 644,85	0,00	4 613 015,56
023	Virement à la section d'investissement	800 000,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	372 339,59	322 837,36			49 502,23		322 837,36
6811	Dot. amort. immos incorporelles	372 339,59	322 837,36			49 502,23		322 837,36
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00

CDC DU PAYS GRENADOIS - Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
Total des dépenses d'ordre		1 172 339,59	322 837,36			849 502,23		322 837,36

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	7 405,22
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-7 192,50
= Différence ICNE N – ICNE N-1	212,72

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		4 719 985,28	5 645 462,01	6 070,00	0,00	-931 546,73
013	Atténuations de charges (4)	30 000,00	61 404,34	0,00	0,00	-31 404,34
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	61 404,34	0,00	0,00	-31 404,34
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	204 500,00	279 432,35	6 070,00	0,00	-81 002,35
70323	Red. occupation dom. public	0,00	255,00	0,00	0,00	-255,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	4 000,00	7 129,00	0,00	0,00	-3 129,00
7062	Redevances services à caractère culturel	40 000,00	51 962,68	0,00	0,00	-11 962,68
70632	Redevances services à caractère loisir	120 500,00	145 685,76	820,00	0,00	-26 005,76
7066	Redevances services à caractère social	0,00	2 587,62	0,00	0,00	-2 587,62
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	40 000,00	49 526,83	5 250,00	0,00	-14 776,83
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	22 285,46	0,00	0,00	-22 285,46
73	Impôts et taxes (sauf 731)	946 509,00	1 681 354,00	0,00	0,00	-734 845,00
73221	FNGIR	135 197,00	135 197,00	0,00	0,00	0,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	811 312,00	793 005,00	0,00	0,00	18 307,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	753 152,00	0,00	0,00	-753 152,00
731	Fiscalité locale	2 152 407,00	2 169 925,00	0,00	0,00	-17 518,00
73111	Impôts directs locaux	727 749,00	734 748,00	0,00	0,00	-6 999,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	25 527,00	24 863,00	0,00	0,00	664,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	538 131,00	544 573,00	0,00	0,00	-6 442,00
73118	Autres contributions directes	0,00	3 172,00	0,00	0,00	-3 172,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	811 000,00	812 569,00	0,00	0,00	-1 569,00
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	975 248,00	1 094 025,25	0,00	0,00	-118 777,25
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	205 765,00	205 334,00	0,00	0,00	431,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	170 132,00	170 121,00	0,00	0,00	11,00
744	FCTVA	0,00	2 978,58	0,00	0,00	-2 978,58
74718	Autres participations Etat	0,00	35 000,00	0,00	0,00	-35 000,00
7473	Participation départements	7 000,00	8 655,33	0,00	0,00	-1 655,33
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	157 000,00	217 912,25	0,00	0,00	-60 912,25
748312	D.C.R.T.P.	69 033,00	69 033,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	366 271,00	366 271,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	47,00	47,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	18 673,09	0,00	0,00	-18 673,09
75	Autres produits de gestion courante (4)	148 744,92	122 891,95	0,00	0,00	25 852,97

CDC DU PAYS GRENADOIS - Principal - CA - 2023

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
756	Libéralités reçues	0,00	6 000,00	0,00	0,00	-6 000,00
75888	Autres	148 744,92	116 891,95	0,00	0,00	31 852,97
Total des recettes de gestion des services		4 457 408,92	5 409 032,89	6 070,00	0,00	-957 693,97
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	415,00	0,00	0,00	-415,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	415,00	0,00	0,00	-415,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	5 000,00			-5 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	5 000,00			-5 000,00
Total des recettes réelles		4 457 408,92	5 414 447,89	6 070,00	0,00	-963 108,97
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	262 576,36	231 014,12			31 562,24
77681	Neutralisation des amortissements	262 576,36	231 014,12			31 562,24
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		262 576,36	231 014,12			31 562,24

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 329 262,60									
1641 Emprunts en euros (total)					1 329 262,60									
02289 201503 002 02	CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL MIDI ATLANTIQUE	10/04/2012		31/05/2013	300 000,00	F		4,760	4,760	EUR	A	P	N	A-1
10002852065	CREDIT AGRICOLE D AQUITAINE	30/05/2022		01/07/2023	400 000,00	F		1,749	1,749	EUR	T	P	N	A-1
A331203E	CAISSE D EPARGNE	10/04/2012		25/10/2012	300 000,00	C		4,010	4,010	EUR	A	P	N	A-1
MON526588EUR/0527654	LA BANQUE POSTALE	29/04/2019		01/09/2019	329 262,60	F		0,940	0,940	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

CDC DU PAYS GRENADOIS - Principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 329 262,60									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		747 964,28					91 095,77	14 862,31	0,00	7 405,22
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		747 964,28					91 095,77	14 862,31	0,00	7 405,22
02289 201503 002 02	N	0,00	A-1	101 396,38	4,41	F		4,760	22 536,50	5 899,21	0,00	2 815,44
10002852065	N	0,00	A-1	393 590,76	24,50	F		1,749	6 409,24	2 350,05	0,00	1 701,86
A331203E	N	0,00	A-1	73 677,12	3,81	C		4,010	22 305,59	4 693,55	0,00	2 752,15
MON526588EUR/0527654	N	0,00	A-1	179 300,02	4,67	F		0,940	39 844,44	1 919,50	0,00	135,77
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CDC DU PAYS GRENADOIS - Principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		747 964,28					91 095,77	14 862,31	0,00	7 405,22

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	747 964,28	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0,00 €		
	Catégories de biens amortis		
L	Agencement, aménagement de bâtiments >200€	5	03/03/2009
L	Agencement, aménagement de bâtiments >200€	10	03/03/2009
L	Agencement, aménagement de bâtiments >200€	15	03/03/2009
L	Bâtiments légers, abris > 200€	5	03/03/2009
L	Equipements de cuisines > 200 €	5	03/03/2009
L	Frais d'étues non suivies de travaux	5	03/03/2009
L	Installations et appareils de chauffage < 200 €	10	03/03/2009
L	Installations et appareils de chauffage > 200 €	5	03/03/2009
L	Matériels classiques > 200€	5	03/03/2009
L	Matériels informatiques >200€	5	03/03/2009
L	Mobilier >200€	5	03/03/2009
L	Mobilier >200€	10	03/03/2009
L	Subventions d'équipement versées <5000€	5	03/03/2009
L	Subventions d'équipement versées <5000€	10	03/03/2009
L	Subventions d'équipement versées >10000€	10	03/03/2009
L	Subventions d'équipement versées de 5000 à 10000€	8	03/03/2009
L	Voitures	5	03/03/2009

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	105 958,08
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	105 958,08
Recettes réelles de fonctionnement	II	5 420 517,89
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	1,95

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (2)	Dont part nette (3) I			
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV- ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	0,00	13,00	11,00	1,50	12,50
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2EME CL (Av. Janv. 2017)	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,50	2,50
ATTACHE TERRITORIAL (Av. Janv. 2017)	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	5,00	7,00	3,49	0,54	4,03
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	5,00	5,00	1,49	0,54	2,03
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	10,00	10,00	0,00	2,24	2,24
ASSISTANT ENS. ART. PRINC 2EME CL (Av. Janv. 2017)	B	0,00	10,00	10,00	0,00	2,24	2,24
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	16,00	18,00	8,91	1,51	10,42
ADJOINT D'ANIMATION	C	0,00	10,00	10,00	2,17	1,51	3,68

CDC DU PAYS GRENADOIS - Principal - CA - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	0,00	2,00	2,00	1,51	0,00	1,51
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	4,00	5,00	4,23	0,00	4,23
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		8,00	0,00	8,00	0,00	8,00	8,00
AGENT D'EXPLOITATION	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
APPRENTI	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TECHNICIEN CDI	C	5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		26,00	31,00	57,00	24,40	13,79	38,19

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				230 300,92		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	367	0,00	A	
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	367	0,00	A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	A	
AGENT D'EXPLOITATION	C	OTR		23 434,00	A	
APPRENTI	C	OTR		12 511,92	A	
ASSISTANT ENS. ART. PRINC 2EME CL (Av. Janv. 2017)	B	CULT		76 036,00	A	
REDACTEUR	B	ADM		26 409,00	A	
TECHNICIEN CDI	C	OTR		91 910,00	A	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				230 300,92		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SYNDICAT DU MIDOUX ET DE LA DOUZE			314,00
EPCI			
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MARSAN (CHENIL)			8 000,00
Autres organismes de regroupement			
ADACL OBSERVATOIRE + ADHESION			8 300,00
ADIL			1 738,00
IGECOM			6 100,00
INITIATIVES LANDES			3 000,00
INSTITUTION ADOUR			150,00
LANDES ATTRACTIVITE			1 481,00
PAYS ADOUR CHALOSSE TURSAN			24 604,80
SAM			22 500,00
SOLIHA			2 200,00
SYDEC BORNES ELECTRIQUES			1 000,00
SYDEC NUMERIQUE			7 000,00
NATURA 2000			45,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			1 904 028,00	52 429,19	
Acquisitions à titre onéreux			1 904 028,00	52 429,19	
11/01/2023	FONDS DE CONOURS AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC	2041412-2022-LARR-01	6 197,57	576,72	10
26/01/2023	FONDS DE CONCOURS CITY PARC	2041412-2020-BAS-02	6 663,51	775,10	8
02/02/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE	2313-20173-2023	2 025,97	0,00	0
02/02/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE	2313-20173-2023	2 811,04	0,00	0
02/02/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE	2313-20173-2023	3 258,45	0,00	0
02/02/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE	2313-20173-2023	2 836,37	0,00	0
02/02/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE	2313-20173-2023	11 016,23	0,00	0
06/02/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE	2313-20173-2023	0,00	0,00	0
06/02/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE	2313-20173-2023	0,00	0,00	0
06/02/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE	2313-20173-2023	0,00	0,00	0
06/02/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE	2313-20173-2023	0,00	0,00	0
07/02/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE	2313-20173-2023	0,00	0,00	0
17/02/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE	2313-20173-2023	1 500,00	0,00	0
21/02/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE	2313-20173-2023	45 480,00	0,00	0
21/02/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE	2313-20173-2023	13 101,12	0,00	0
21/02/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE	2313-20173-2023	15 640,98	0,00	0
28/02/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE	2313-20173-2023	1 560,00	0,00	0
28/02/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE	2313-20173-2023	216,59	0,00	0
28/02/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE	2313-20173-2023	229,64	0,00	0
28/02/2023	TRAVAUX DE CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE	2313-20173-2023	681,10	0,00	0
07/03/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	0,00	0,00	0
13/03/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	556,20	0,00	0
13/03/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	617,89	0,00	0
06/04/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	554,64	0,00	0
06/04/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	190,57	0,00	0
07/04/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	0,00	0,00	0
07/04/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	0,00	0,00	0
18/04/2023	ACCESSIBILITE ET DRAINAGE CIMETIERE	2041412-20087-2021-03-CAS	2 625,00	368,96	5
18/04/2023	ACHAT MOBILIER ET MATERIEL SALLE DES FETES	2041412-20087-2022-02-CAS	1 875,60	263,63	5
18/04/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	0,00	0,00	0
18/04/2023	VENTE PRESBYTERE BASCONS	21314-20083-2023	1,00	0,00	0
19/04/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	42 295,97	0,00	0
19/04/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	10 285,32	0,00	0
19/04/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	761,68	0,00	0
25/04/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	283,63	0,00	0
25/04/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	585,54	0,00	0
25/04/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	283,63	0,00	0
25/04/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	2 575,30	0,00	0
02/05/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	0,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
05/05/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	489,56	0,00	0
05/05/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	0,00	0,00	0
05/05/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	178,98	0,00	0
05/05/2023	TOILES CHAPITEAUX	2158-20194-2023-01	2 017,92	433,19	5
12/05/2023	ETUDE LOCAL ENTREPRISES	2031-20183-2023-01	0,00	0,00	0
15/05/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	0,00	0,00	0
15/05/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	66 245,52	0,00	0
16/05/2023	MODIFICATON PLUI	2031-2023-01	1 666,50	3 426,48	5
16/05/2023	MODIFICATON PLUI	2031-2023-01	1 666,50	3 426,48	5
22/05/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	0,00	0,00	0
30/05/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	1 700,00	0,00	0
30/05/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	0,00	0,00	0
30/05/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	6 300,00	0,00	0
30/05/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	718,00	0,00	0
30/05/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	1 560,00	0,00	0
30/05/2023	ETUDE LOCAL ENTREPRISES	2031-20183-2023-01	5 623,80	0,00	0
06/06/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	73 733,32	0,00	0
06/06/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	24 948,26	0,00	0
08/06/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	10 098,23	0,00	0
09/06/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	425,71	0,00	0
09/06/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	166,58	0,00	0
15/06/2023	MODIFICATON PLUI	2031-2023-01	8 798,98	3 426,48	5
15/06/2023	MODIFICATON PLUI	2031-2023-01	3 411,07	3 426,48	5
20/06/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	147 466,04	0,00	0
20/06/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	0,00	0,00	0
28/06/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	14 042,48	0,00	0
28/06/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	24 181,48	0,00	0
28/06/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	7 256,04	0,00	0
03/07/2023	CLASSEMENT SYSTEME D'ENDIGUEMENT	2031-20212-2023-01	21 182,40	0,00	0
03/07/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	1 560,00	0,00	0
07/07/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	16 166,98	0,00	0
07/07/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	80 436,67	0,00	0
07/07/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	357,02	0,00	0
07/07/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	152,26	0,00	0
10/07/2023	CLASSEMENT SYSTEME D'ENDIGUEMENT	2031-20212-2023-01	7 794,00	0,00	0
10/07/2023	VOIRIE PROGRAMME 2023	21751-2023-01	8 683,97	0,00	0
10/07/2023	VOIRIE PROGRAMME 2023	21751-2023-01	73 440,12	0,00	0
11/07/2023	AMENAGEMENT EXTERIEUR SALLE DES FETES	2041412-20087-2022-06-ART	1 642,08	0,00	5
21/07/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	1 560,00	0,00	0
21/07/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	1 560,00	0,00	0
24/07/2023	TOILES CHAPITEAUX	2158-20194-2023-01	1 286,16	433,19	5
25/07/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	33 409,85	0,00	0
25/07/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	15 264,78	0,00	0
25/07/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	6 128,45	0,00	0
25/07/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	0,00	0,00	0
27/07/2023	CLASSEMENT SYSTEME D'ENDIGUEMENT	2031-20212-2023-01	0,00	0,00	0
27/07/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	1 415,59	0,00	0
03/08/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	26 858,05	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
03/08/2023	MODIFICATON PLUI	2031-2023-01	1 466,50	3 426,48	5
03/08/2023	MODIFICATON PLUI	2031-2023-01	568,51	3 426,48	5
03/08/2023	VOIRIE PROGRAMME 2023	21751-2023-01	238 125,48	0,00	0
04/08/2023	CLASSEMENT SYSTEME D'ENDIGUEMENT	2031-20212-2023-01	1 200,00	0,00	0
08/08/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	0,00	0,00	0
08/08/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	1 988,82	0,00	0
08/08/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	0,00	0,00	0
08/08/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	2 039,47	0,00	0
08/08/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	13 185,62	0,00	0
08/08/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	290,81	0,00	0
08/08/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	138,85	0,00	0
09/08/2023	REHABILITATION TOITURE GYMNASSE GRENADE	2041412-20087-2021-02-GRE	3 210,00	422,06	10
11/08/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	3 195,78	0,00	0
11/08/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	810,38	0,00	0
08/09/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	2 189,27	0,00	0
08/09/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	51 461,08	0,00	0
08/09/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	1 560,00	0,00	0
08/09/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	1 560,00	0,00	0
08/09/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	225,31	0,00	0
08/09/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	125,76	0,00	0
11/09/2023	CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE SALLE COMMUNALEASSOCIATIVE	2041412-20087-2023-01-LUS	2 978,00	181,99	5
11/09/2023	CHANGEMENT CHAUFFAGE CANTINE SCOLAIRE	2041412-20087-2022-05-ART	1 736,00	106,09	5
11/09/2023	CLASSEMENT SYSTEME D'ENDIGUEMENT	2031-20212-2023-01	1 860,00	0,00	0
11/09/2023	CLASSEMENT SYSTEME D'ENDIGUEMENT	2031-20212-2023-01	1 807,20	0,00	0
11/09/2023	CREATION MEZZANINE LOCAL STOCKAGE	2041412-20087-2019-02-BOR	1 104,95	67,52	5
11/09/2023	PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES FOYER ET APT COMMUNAL	2041412-20087-2023-03-LUS	4 161,80	254,33	5
14/09/2023	VOIRIE PROGRAMME 2023	21751-2023-01	2 727,36	0,00	0
14/09/2023	VOIRIE PROGRAMME 2023	21751-2023-01	2 388,72	0,00	0
14/09/2023	VOIRIE PROGRAMME 2023	21751-2023-01	22 876,80	0,00	0
14/09/2023	VOIRIE PROGRAMME 2023	21751-2023-01	8 556,00	0,00	0
15/09/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	12 237,79	0,00	0
15/09/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	5 252,00	0,00	0
15/09/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	16 646,86	0,00	0
15/09/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	0,00	0,00	0
20/09/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	22 615,96	0,00	0
20/09/2023	MODIFICATON PLUI	2031-2023-01	1 535,53	3 426,48	5
22/09/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	3 521,31	0,00	0
22/09/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	3 197,68	0,00	0
22/09/2023	ETUDES PRISES DE COMPETENCES	2031-20192-2023-01	700,00	0,00	0
29/09/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	43 273,73	0,00	0
29/09/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	25 295,15	0,00	0
02/10/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	3 441,24	0,00	0
02/10/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	4 457,00	0,00	0
02/10/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	1 560,00	0,00	0
02/10/2023	INSTRUMENTS ECOLE DE MUSIQUE	2158-20173-2023-01	0,00	0,00	5
04/10/2023	VENTE PRESBYTERE BASCONS	21314-20083-2023	-1,00	0,00	0
05/10/2023	MODIFICATON PLUI	2031-2023-01	1 818,00	3 426,48	5
09/10/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	7 211,72	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
09/10/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	1 020,97	0,00	0
09/10/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	6 984,06	0,00	0
12/10/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	112,81	0,00	0
12/10/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	160,03	0,00	0
13/10/2023	INSTRUMENTS ECOLE DE MUSIQUE	2188-20086-2023-01	1 661,00	142,96	5
17/10/2023	ACQUISITION BROYEUR D ACCOTEMENT BASCONS	2041412-2022-02-BASC	1 817,55	74,72	5
17/10/2023	CONSTRUCTION LOCAL CHASSE BASCONS	2041412-2020-01-BASC	13 399,76	275,44	10
17/10/2023	CONSTRUCTION LOCAL TECHNIQUE LE VIGNAU	2041412-2022-01-VIGN	17 807,66	366,05	10
17/10/2023	CREATION ATLIERS ET AMENAGEMENT THERMIQUE LOCAL CH	2041412-2021-01-BASC	6 000,00	411,11	10
20/10/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	15 455,70	0,00	0
20/10/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	35 917,61	0,00	0
30/10/2023	OPERATION SOUS MANDAT GEMAPI	2315-2023-01	0,00	0,00	0
02/11/2023	ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE	21838-2023-01	1 322,32	0,00	5
06/11/2023	MODIFICATON PLUI	2031-2023-01	1 466,50	3 426,48	5
06/11/2023	MODIFICATON PLUI	2031-2023-01	568,51	3 426,48	5
07/11/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	0,00	0,00	0
07/11/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	22 988,12	0,00	0
07/11/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	1 560,00	0,00	0
07/11/2023	OPERATION SOUS MANDAT GEMAPI	2315-2023-01	84 975,87	0,00	0
07/11/2023	OPERATION SOUS MANDAT GEMAPI	2315-2023-01	73 307,89	0,00	0
13/11/2023	VOIRIE PROGRAMME 2023	21751-2023-01	2 397,36	0,00	0
14/11/2023	ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE	21838-2023-01	2 190,83	0,00	5
14/11/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	7 142,23	0,00	0
14/11/2023	REHABILITATION SECRETARIAT DE MAIRIE ST MAURICE	2041412-20087-2023-01-STM	1 457,59	38,06	5
14/11/2023	RENOVATION ENERGETIQUE MAIRIE CANTINE SCOLAIRE STM	2041412-20087-2023-02-STM	7 086,52	115,65	8
27/11/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	1 530,00	0,00	0
28/11/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	14 915,14	0,00	0
01/12/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	0,00	0,00	0
01/12/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	0,00	0,00	0
01/12/2023	OPERATION SOUS MANDAT GEMAPI	2315-2023-01	67 052,02	0,00	0
04/12/2023	EQUIPEMENT SALLE DES FETES MOBILIER VAISSELLE	2041412-20087-2023-02-CAS	1 901,41	28,52	5
04/12/2023	LAVOIR REMISE EN ETAT DE FONCTIONNEMENT	2041412-20087-2023-02-BAS	1 373,48	20,60	5
05/12/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	938,03	0,00	0
05/12/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	240,00	0,00	0
05/12/2023	INSTRUMENTS ECOLE DE MUSIQUE	2158-20173-2023-01	819,00	0,00	5
05/12/2023	MATERIEL DIVERS ECOLE DE MUSIQUE	2188-20086-2023-02	1 133,35	26,71	5
05/12/2023	MOBILIER ECOLE DE MUSIQUE	21848-2023-01	194,61	287,12	5
05/12/2023	MOBILIER ECOLE DE MUSIQUE	21848-2023-01	231,66	287,12	5
05/12/2023	MOBILIER ECOLE DE MUSIQUE	21848-2023-01	10,39	287,12	5
05/12/2023	MOBILIER ECOLE DE MUSIQUE	21848-2023-01	61,12	287,12	5
05/12/2023	MOBILIER ECOLE DE MUSIQUE	21848-2023-01	62,80	287,12	5
05/12/2023	MOBILIER ECOLE DE MUSIQUE	21848-2023-01	99,99	287,12	5
05/12/2023	MOBILIER ECOLE DE MUSIQUE	21848-2023-01	625,00	287,12	5
05/12/2023	MOBILIER ECOLE DE MUSIQUE	21848-2023-01	28,40	287,12	5
05/12/2023	MOBILIER ECOLE DE MUSIQUE	21848-2023-01	79,98	287,12	5
05/12/2023	MOBILIER ECOLE DE MUSIQUE	21848-2023-01	18,99	287,12	5
05/12/2023	MOBILIER ECOLE DE MUSIQUE	21848-2023-01	79,95	287,12	5
05/12/2023	MOBILIER ECOLE DE MUSIQUE	21848-2023-01	79,98	287,12	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
05/12/2023	MOBILIER ECOLE DE MUSIQUE	21848-2023-01	716,00	287,12	5
05/12/2023	MOBILIER ECOLE DE MUSIQUE	21848-2023-01	139,96	287,12	5
05/12/2023	MOBILIER ECOLE DE MUSIQUE	21848-2023-01	169,73	287,12	5
07/12/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	480,00	0,00	0
07/12/2023	VOIRIE PROGRAMME 2023	21751-2023-01	1 274,40	0,00	0
08/12/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	51 558,81	0,00	0
08/12/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	19 193,61	0,00	0
08/12/2023	CONSTRUCTION ECOLE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE	21318-20173-2020	0,00	0,00	0
08/12/2023	LOGICIEL CITYFAMILY MUSHROOM	2051-20086-2023-01	7 500,00	159,72	3
08/12/2023	MOBILIER ECOLE DE MUSIQUE	21848-2023-01	0,00	287,12	5
08/12/2023	MOBILIER ECOLE DE MUSIQUE	21848-2023-01	318,00	287,12	5
08/12/2023	MOBILIER ECOLE DE MUSIQUE	21848-2023-01	0,00	287,12	5
08/12/2023	MOBILIER ECOLE DE MUSIQUE	21848-2023-01	0,00	287,12	5
08/12/2023	MOBILIER ECOLE DE MUSIQUE	21848-2023-01	0,00	287,12	5
08/12/2023	MODIFICATON PLUI	2031-2023-01	673,20	3 426,48	5
08/12/2023	MODIFICATON PLUI	2031-2023-01	673,20	3 426,48	5
08/12/2023	OPERATION SOUS MANDAT GEMAPI	2315-2023-01	1 552,17	0,00	0
08/12/2023	VOIRIE PROGRAMME 2023	21751-2023-01	3 310,92	0,00	0
08/12/2023	VOIRIE PROGRAMME 2023	21751-2023-01	8 767,08	0,00	0
08/12/2023	VOIRIE PROGRAMME 2023	21751-2023-01	4 103,40	0,00	0
15/12/2023	INSTRUMENTS ECOLE DE MUSIQUE	2158-20173-2023-01	-819,00	0,00	5
15/12/2023	INSTRUMENTS ECOLE DE MUSIQUE	2158-20173-2023-01	819,00	0,00	5
15/12/2023	MATERIEL DIVERS ECOLE DE MUSIQUE	2188-20086-2023-02	716,00	26,71	5
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	13 761,71

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	B14

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		100 656,53	91 095,77
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		100 656,53	91 095,77
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	100 656,53	91 095,77
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	91 095,77	571 500,00	0,00	662 595,77

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 605 274,12	III 536 123,64
Ressources propres externes de l'année (a)		419 172,82	213 286,28
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	419 172,82	213 286,28
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 186 101,30	322 837,36
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	37 553,07	41 678,07
2804113	<i>Subv. Etat : Projet infrastructure</i>	1 582,80	1 582,80
28041411	<i>Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	877,50
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	132 560,86	101 472,94
280415342	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	125 000,00	125 000,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	3 432,70	3 432,70
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	23 929,38	15 962,57
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	11 073,60	11 073,60
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	11 556,50	10 306,50
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	20 371,94	7 871,94
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	5 278,74	3 578,74
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	13 761,71	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	800 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	536 123,64	326 326,00	1 397 072,30	0,00	2 259 521,94

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 662 595,77
Ressources propres disponibles	IV 2 259 521,94
Solde	V = IV - II (5) 1 596 926,17

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

(Montants exprimés en K€)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante – Total charges.

(4) Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation – Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

(6) Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMOINE	D2.3

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

MATERIEL ROULANT								
Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)
Total séries génériques						0,00	0,00	0,00

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

(2) A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.

(3) Série générique : type de rame (génération de rame).

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

IV

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D4

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	D5

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	---------------------------------	--

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)	D8

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D9

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 118 683,00	2 235 599,10	571 500,00	1 311 583,90
RECETTES	4 118 683,00	2 386 908,63	326 326,00	1 405 448,37
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 617 000,00	4 935 852,92	0,00	4 681 147,08
RECETTES	9 617 000,00	10 548 546,73	0,00	-931 546,73

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 118 683,00	2 235 599,10	571 500,00	1 311 583,90
RECETTES	4 118 683,00	2 386 908,63	326 326,00	1 405 448,37
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 617 000,00	4 935 852,92	0,00	4 681 147,08
RECETTES	9 617 000,00	10 548 546,73	0,00	-931 546,73

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 118 683,00	2 235 599,10	571 500,00	1 311 583,90
RECETTES	4 118 683,00	2 386 908,63	326 326,00	1 405 448,37
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 617 000,00	4 935 852,92	0,00	4 681 147,08
RECETTES	9 617 000,00	10 548 546,73	0,00	-931 546,73
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	13 735 683,00	7 171 452,02	571 500,00	5 992 730,98
TOTAL GENERAL DES RECETTES	13 735 683,00	12 935 455,36	326 326,00	473 901,64

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		8 159 000,00	7,55	1,00 %	0,00	81 590,00
TFPNB		423 200,00	6,95	1,98 %	0,00	8 379,00
CFE		2 619 000,00	8,70	22,61 %	0,00	592 156,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		485 045,00	7,10	7,83 %	0,00	37 979,00
TOTAL		11 686 245,00	7,76			720 104,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D12.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D12.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
<i>Total des recettes d'ordre</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D13.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D13.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	D14

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet | 34-Résidentialisation de logements |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux | 36-Accession à la propriété |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées | 37-Equipement public de proximité |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé | 38-Immobilier à vocation économique |
| 24-Aménagement d'ensemble | 39-Autres investissements |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de logement temporaire | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux | |

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2023

Présenté par le Président, JL LAFENÊTRE (1),

A GRENADE SUR L'ADOUR, le 03/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A GRENADE SUR L'ADOUR, le 03/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par le Président, JL LAFENÊTRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A GRENADE SUR L'ADOUR, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 24
Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 27/02/2024

Présenté par le Président, JL LAFENÊTRE (1),
A GRENADE SUR L'ADOUR, le 04/03/2024



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A GRENADE SUR L'ADOUR, le 04/03/2024
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par le Président, JL LAFENÊTRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A GRENADE SUR L'ADOUR, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.